



Dexia CLF Banque

Conditions et Tarifs

Mise à jour au 1^{er} octobre 2010

DEXIA

Sommaire

<i>Le compte bancaire</i>	<i>p. 3</i>
<i>Les règlements et encaissements</i>	<i>p. 3</i>
<i>Les opérations sur effets de commerce et Loi Dailly</i>	<i>p. 4</i>
<i>Les cautions et avals d'actes simple ou complexe</i>	<i>p. 5</i>
<i>Les services de banque à distance</i>	<i>p. 5</i>
<i>Les services monétiques</i>	<i>p. 5</i>
<i>Les opérations sur titres</i>	<i>p. 6</i>
<i>Les financements</i>	<i>p. 7</i>
<i>L'ingénierie sociale</i>	<i>p. 7</i>

Ce document tarifaire indique les principales conditions appliquées aux clients de Dexia CLF Banque.

Ces conditions ainsi que ce document peuvent être modifiés à tout moment.

Les éventuelles modifications feront l'objet d'une information préalable, générale ou personnalisée.

Votre interlocuteur habituel chez Dexia CLF Banque se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou opération qui ne figureraient pas dans ce document.

1. Le compte bancaire

1.1. La tenue de votre compte

Ouverture d'un compte	Gratuit
Délivrance d'un RIB ou d'un IBAN	Gratuit
Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
Frais mensuels de suivi de compte en euro	18,50 €
Frais mensuels de suivi de compte en devise	37,00 €
Commission de mouvement (sur le total des mouvements débiteurs)	0,1 % à 0,025 %
Clôture de compte	100,00 €
Commission annuelle sur compte sans mouvement depuis + de 3 ans	123,00 €

1.2. Le découvert non autorisé*

Convention de trésorerie	Gratuit
Intérêts débiteurs	Taux de base Dexia CLF Banque + 1 %
Intérêts débiteurs applicables au solde définitif du compte courant dans l'hypothèse où les comptes et les sous-comptes auraient fait l'objet d'un taux d'intérêt différencié.	Taux de base de Dexia CLF Banque + 1 %
Commission sur le plus fort découvert (plus fort découvert mensuel, plafonné à la moitié des intérêts débiteurs)	0,10 % minimum
Commission de dépassement de découvert (du plus fort dépassement du trimestre)	2 %, avec un minimum de 275 € par trimestre

* Il est précisé à toutes fins utiles, qu'aucun découvert en compte courant n'est autorisé, sauf accord de Dexia CLF Banque et signature d'une convention d'autorisation de découvert entre les parties.

1.3. Les relevés de compte

Mensuels	Gratuit
Demandes particulières	Étude personnalisée
Demande de documents	16,00 € H.T.

1.4. La recherche de document

Demande de documents par titulaire du compte	16,00 € H.T.
Demande de renseignements par audit, commissaire aux comptes	129,00 € H.T.
Recherches sur demande client	16,00 € H.T.
Attestations : administrations, organismes prêteurs...	16,00 € H.T.

1.5. Les incidents bancaires

Frais de dossier pour un client interdit BDF (à l'initiative d'une autre banque)	35,00 €
Avis à tiers détenteur	109,00 €
Saisie arrêt ou procédure d'exécution	109,00 €
Clôture de compte suite à interdiction bancaire	Gratuit

1.6. Le cash management

Centralisation de trésorerie en mode direct et indirect	Nous consulter
---	----------------

TVA

Les tarifs libellés « € H.T. » sont soumis à la TVA.

Les tarifs libellés « € » ne sont pas soumis à la TVA.

2. Les règlements et encaissements

2.1. Les chèques

Délivrance de chéquier	Gratuit sauf frais postaux
Remise de chèque (y compris DOM-TOM)	Gratuit
Lettre-chèque	Nous consulter
Chèque de banque ou certification	16,00 €
Opposition sur chèque ou chéquier	
• Chèque sans provision	56,50 €
• Frais par chèque rejeté (facturé à l'émetteur)	18,90 €
• Certificat de non paiement (facturé à l'émetteur)	13,20 €
• Chèque impayé pour motif autre que l'absence de provision (par chèque)	10,30 €
• Mainlevée d'interdiction bancaire	
Retour d'impayés (frais/chèque facturé au remettant)	Nous consulter

2.2. Les virements

Reçu	
Virement crédité sur le compte	Gratuit
Émis	
Virement émis avec RIB et IBAN	3,71 €
Virement par Internet	
• Entre comptes d'un même titulaire détenus à Dexia	Gratuit
• Vers la France avec RIB bénéficiaire	0,18 €
• De trésorerie	2,20 €
Virement occasionnel traité par Dexia	
• Entre comptes d'un même titulaire détenus à Dexia	Gratuit
• Vers la France avec RIB bénéficiaire	3,50 €
• Vers l'Espace économique européen avec BIC/IBAN du bénéficiaire	3,50 €
Virement permanent	
• Interne	Gratuit
• Externe	0,92 €
Virement par télétransmission	
• Par séquence télétransmise	0,18 €
• Par séquence informatique (disquette)	3,40 €
	6,50 €
Virement par remise papier / fax ou téléphone	12,50 €
Virement de trésorerie	
• Par téléphone, fax ou courrier avant 11 heures	12,50 €
• Par téléphone, fax ou courrier après 11 heures	16,50 €
• Par télétransmission	
- Télétransmis par Etebac 3 ou 5	2,20 €
- Télétransmis par Internet	2,20 €
Virement fournisseur	
• Virement commercial (VCOM)	Nous consulter

2.3. Les cartes bancaires

Impayés à la charge de l'entité qui encaisse les cartes bancaires (par facture)	15,00 €
Demande de justificatif ou réclamation	15,00 €
Relevé de remises cartes bancaires journaliers (par relevé)	1,00 €

2.4. Les prélèvements et TIP

Au crédit	
Remise de prélèvement	
• Par télétransmission	
- Facturation par remise	3,40 €
- Prélèvement ordinaire	0,37 €
- Prélèvement accéléré (transmis à j-3 minimum)	0,55 €
• Sur support papier	
- Facturation par remise	12,50 €
- Prélèvement ordinaire	4,10 €
- Prélèvement accéléré (transmis à j-3 minimum)	4,50 €
• Sur support magnétique (disquette)	
- Facturation par remise	6,50 €
- Prélèvement ordinaire	0,37 €
- Prélèvement accéléré (transmis à j-3 minimum)	0,55 €
Titre interbancaire de paiement (TIP)	
- Encaissement	0,28 €
- Retour d'impayé sur prélèvement	4,00 €
Au débit	
Avis de prélèvement	
• Mise en place et paiement	Gratuit
• Opposition au paiement (facturé au tiré par prélèvement)	10,40 €
• Rejet pour provision insuffisante (facturé au tiré)	15,10 €
• Retour d'impayé (facturé à l'émetteur)	15,00 €
Titre interbancaire de paiement (TIP)	
• Paiement	Gratuit
• Rejet pour provision insuffisante (facturé au tiré)	22,00 €
• Retour d'impayé (facturé à l'émetteur)	15,00 €

2.5. Les dates de valeur

Chèques	
• Remise de chèque (hors DOM-TOM)	1 jour ouvré après la date de comptabilité (Loi Brunel)
• Remise de chèque sur DOM-TOM	12 jours ouvrés selon calendrier CORE après date de compensation
• Paiement par chèque	1 jour ouvré avant la date de Comptabilisation (Loi Brunel)
• Chèque sans provision	1 jour calendaire avant la date de comptabilisation
• Chèque de banque	1 jour calendaire avant établissement
Virements	
• Réception d'un virement	jour de réception des fonds (DSP)

• Émission de virement	jour d'exécution de l'ordre (DSP)
• Émission de virement de trésorerie	jour d'exécution de l'ordre (DSP)
Prélèvements	
• Remise de prélèvement	jour de réception des fonds (DSP)
• Paiement de prélèvement	jour d'exécution de l'ordre (DSP)
Effets de commerce	
• Remise à l'encaissement	4 jours calendaires après échéance éventuellement reportée au jour ouvré suivant (minimum 10 jours calendaires après remise)
• Domiciliation d'effets	1 jour avant l'échéance
Titre interbancaire de paiement (TIP)	
• Encaissement par TIP	jour de comptabilisation (DSP)
Cartes bancaires	
• Remise par cartes	jour de réception des fonds (DSP)
• Paiement par cartes	jour d'exécution de l'ordre (DSP)

3. Les opérations sur effets de commerce et Loi Dailly

3.1. Le recouvrement des effets de commerce

Remise à l'encaissement de LCR/BOR	
• Remise sur support magnétique	
- Par séquence sur disquette	6,50 €
- Par séquence télétransmise	3,40 €
- Par effet	0,50 €
• Effets transformables LCR et BOR support papier	
- Par remise support papier	11,20 €
- Par effet papier	4,00 €
Gestion du portefeuille	
• Retour d'impayé tous supports	13,80 € + frais réels
• Réclamés	15,30 € + frais réels
• Prorogés/modifications	15,30 € + frais réels
• Avis de sort	15,30 € + frais réels
• Présentation à l'acceptation	15,30 € + frais réels
• Changement de domiciliation	15,90 €

3.2. La gestion de créances professionnelles (Loi Dailly)

Établissement de la convention	89,00 €
Notification et acceptation de cession	24,00 €
Créances échues depuis plus de 5 jours	15,30 €
Frais de prorogation par créance	15,30 €
Impayés	18,40 €

Bordereau de cession de créances <ul style="list-style-type: none"> Par bordereau 	1 % du montant des créances cédées avec un minimum de 24 € par créance
--	--

4. Les cautions et avals d'actes simple ou complexe

Frais d'émission d'un acte simple	Minimum de 41 €
Frais d'émission d'un acte complexe	Nous consulter, minimum de 150 €
Commission d'engagement proportionnelle	Minimum de 1 % / an avec un minimum de 22 €/ trimestre
Confection d'un état des cautions délivrées	35,00 €
Informations des garants (engagement délivré par Dexia)	47,00 € par relevé

5. Les services de banque à distance

5.1. Internet

Service DexiaWeb <ul style="list-style-type: none"> Abonnement <ul style="list-style-type: none"> Consultation des soldes, saisie de virements, suivi des encaissements par CB Par compte supplémentaire Option transfert de fichier (e-transfert) 	En euros tarifs H.T./mois 5,00 € 5,00 € 20,00 €
---	---

5.2. La communication multi-banques via Internet

Service DexiaMultibanques <ul style="list-style-type: none"> Abonnement mensuel Abonnement mensuel des options <ul style="list-style-type: none"> Option module de gestion de trésorerie court terme Par compte intégré dans le plan de trésorerie Option module de gestion des liquidités Option gestion analytique et budgétaire 	En euros tarifs H.T./mois 35,00 € 9,00 € 1,25 € 7,00 € 20,00 €
---	--

5.3. La télétransmission

Service DexiaTrans (Etebac 3) Client vers Banque <ul style="list-style-type: none"> Abonnement mensuel <ul style="list-style-type: none"> Remise de virements à effectuer Remise d'avis de prélèvement simple Remise d'avis de prélèvement accéléré Remise de LCR/BOR 	En euros tarifs H.T./mois 20,00 €
---	---

Service DexiaTrans (Etebac 3) Banque vers Client <ul style="list-style-type: none"> Abonnement mensuel pour relevé de compte <ul style="list-style-type: none"> Majoration par sous-compte Facturation par enregistrement Autres options <ul style="list-style-type: none"> Relevé de chèques débités Relevé de LCR/BOR à payer Relevé de LCR/BOR impayé Avis de prélèvement impayé Virement rejeté Correction de domiciliations bancaires Virement reçu Relevé de prélèvement à payer Relevé des dépenses Cartes Affaires Abonnement mensuel par option <ul style="list-style-type: none"> Majoration par sous-compte Facturation par enregistrement 	54,00 € 5,00 € 0,06 € 20,00 € 5,00 € 0,06 €
Service DexiaTrans (Etebac 5) <ul style="list-style-type: none"> Client vers Banque Abonnement mensuel (toutes options) Client vers Banque et Banque vers Client Abonnement mensuel (toutes options) Majoration par sous-compte Facturation par enregistrement 	59,00 € 85,00 € 5,00 € 0,06 €

5.4. Les certificats électroniques

Certificat stocké sur disque dur (logiciel)	En euros tarifs H.T./an 65 €
Certificat stocké sur clé USB	95 €
Certificat stocké sur carte à puce + achat du lecteur (60 €)	95 €

6. Les services monétiques

6.1. Les services d'encaissement par carte bancaire

Le contrat d'adhésion

Frais d'adhésion au GIE Carte Bancaire	50,00 €
Abonnement mensuel au système CB	4,00 €

L'offre DexiaMoneySecur

Solution complète de paiement par carte en paiement de proximité et en vente à distance par téléphone et par Internet (solution sécurisée - protocole SSL -). Nous consulter pour les tarifs.

6.2. La location de terminaux de paiements électroniques (TPE)

Service DexiaTPE	En euros tarifs H.T./mois
• TPE fixe	19,00 €
• TPE fixe avec lecteur de chèque	44,00 €
• TPE fixe ADSL	25,00 €
• TPE fixe ADSL avec lecteur de chèque	50,00 €
• TPE portable infrarouge	25,00 €
• TPE portable infrarouge avec lecteur de chèque	50,00 €
• TPE portable Bluetooth	30,00 €
• TPE portable Bluetooth avec lecteur de chèque	55,00 €
• TPE portable Bluetooth ADSL	39,00 €
• TPE portable Bluetooth ADSL avec lecteur de chèque	65,00 €
• TPE mobile GPRS national	55,00 €
• TPE mobile GPRS national avec lecteur de chèque	79,00 €
• TPE mobile GPRS international	70,00 €
• TPE mobile GPRS international avec lecteur de chèque	92,00 €
Installation sur site	
• Systématique sur le matériel IP/ADSL	150,00 € H.T.
• Option sur les autres matériels (TPE RTC)	150,00 € H.T.
Maintenance sur site sur le matériel DexiaTPE (s'ajoute au loyer)	10,00 € H.T.
Intervention d'urgence pour le remplacement d'un TPE	100,00 € H.T.
Création d'une carte de domiciliation supplémentaire	8,00 € H.T.

6.3. Cartes bancaires

Les cartes Affaires	À partir de
• Carte Visa Affaires	50,00 €/an
• Carte Visa Gold Affaires	120,00 €/an

Pour indication, les prix ci-dessus sont applicables pour un différé fin de mois + 21 jours, sans retrait d'espèces

- pour une période de différé plus longue Nous consulter
ou option retrait d'espèces

Les cartes Business	À partir de
• Carte Visa Business	
- débit immédiat	40,00 €/an
- débit différé	50,00 €/an
• Carte Visa Gold Business	
- débit immédiat	125,00 €/an
- débit différé	140,00 €/an
Autres frais	
- réédition du code confidentiel	9,00 €
- mise en opposition ou blocage (perte ou vol)	15,00 €
- utilisation abusive	39,00 €

7. Les opérations sur titres

7.1. Les relevés de titres

Trimestriels	Gratuit
--------------	---------

7.2. Les droits de garde

Droits de garde sur titres du groupe Dexia	Gratuit
Droits de garde sur titres autres que groupe Dexia	
• Commission annuelle sur la valeur du portefeuille	
- < à 1 500 K €	0,10 %
- ≥ à 1 500 K €	0,02 %
• Commission par ligne	4,10 €
• Commission fixe par portefeuille	20,50 €
Les opérations de bourse	
• Commission achat/vente d'actions	
- jusqu'à 100 K €	0,70 %
- > à 100 K €	0,10 %
- minimum par ordre	15,30 €
• Commission achat/vente d'obligations	
- jusqu'à 100 K €	0,50 %
- > à 100 K €	0,10 %
- minimum par ordre	10,20 €
• Autres opérations sur titres (par ligne) (OPA, affectation, mise au nominatif pur ou administré).	15,30 €

7.3. Les opérations sur valeurs mobilières

Souscription aux émissions d'actions ou d'obligations	Gratuit
Souscription de SICAV et FCP	Gratuit
Païement des coupons	Gratuit
Remboursement sur titres en dépôt et attribution d'actions	Gratuit
Ordre annulé ou transmis et non exécuté	Gratuit

7.4. Les virements de titres

Commission proportionnelle aux capitaux transférés	0,10 %
Commission fixe par ligne	
• Titre en dépôt en France	10,50 €
• Titre en dépôt à l'étranger	49,00 €
• Titre nominatif	13,77 €

7.5. Les commissions payées ou reçues par Dexia CLF Banque

En application de l'article 314-76 du RGAMF, le client est informé du fait que pour tout ou partie des OPCVM, gérés par Dexia Asset Management ou par d'autres producteurs avec lesquels Dexia CLF Banque a conclu une convention de distribution et qui seraient souscrits par le client et inscrits sur le compte titres tenu dans ses livres, Dexia CLF Banque reçoit une commission de distribution de la part des producteurs.

Le montant de ces commissions varie selon la nature et les caractéristiques de l'OPCVM concerné. À la demande du client, Dexia CLF Banque communiquera toute information complémentaire, notamment sur les modalités de calcul et le montant de ces commissions.

8. Les financements

Prêt court, moyen et long terme	Nous consulter
Crédit-bail, mobilier ou immobilier	Nous consulter
Location longue durée et gestion de flotte automobile	Nous consulter

9. L'ingénierie sociale

Participation, intéressement	Nous consulter
Perco, PEE	Nous consulter
Article 83, article 39	Nous consulter
Contrat de capitalisation	Nous consulter

Pour toute demande, réclamation ou recours concernant les conditions et leur application, nous vous invitons à prendre contact avec votre interlocuteur habituel de Dexia.

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :

Dexia CLF Banque

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
TSA 72200
92919 La Défense Cedex

Sites Internet : www.dexia-creditlocal.fr
www.dexia.com

Dexia CLF Banque

Société anonyme au capital de 7 625 000 euros

RCS Nanterre B 401 106 786

Tél. : + 33 (0)1 58 58 77 77

Fax : + 33 (0)1 58 58 88 10

DEXIA